

Débat d'orientation budgétaire 2025

- 1) L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement entre 2021 et 2024 pour le budget principal, le budget « pivot »
- 2) L'évolution de l'excédent de fonctionnement du budget principal entre 2021 et 2024
- 3) L'évolution des investissements réels entre 2021 et 2024, tous budgets confondus
- 4) L'évolution de la dette entre 2021 et 2024, tous budgets confondus
- 5) L'évolution des excédents (fonctionnement et investissement) entre 2021 et 2024, tous budgets confondus
- 6) Les orientations envisagées pour 2025
- 7) Évolution des dotations entre 2021 et 2024
- 8) Évolution du produit fiscal entre 2021 et 2024 et orientations pour 2025
- 9) Évolution des dépenses et des recettes du service ordures ménagères et orientations pour 2025

1) Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal, le « budget pivot »

Attention : depuis 2021, le budget principal ne retrace plus le service collecte et traitement des ordures ménagères.

Chapitre	Libellé	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
011	Charges à caractère général	2 153 785,93	2 641 652,77	3 002 250,55	3 019 692,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 277 784,19	6 883 984,53	7 108 933,23	7 536 490,23
014	Atténuations de produits (revers tax de séjour)	187 943,74	262 194,40	302 000,00	(1) 1 420 403,09
65	Autres charges de gestion courante	1 279 066,51	1 325 633,47	1 486 406,43	(2) 2 286 862,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	727 580,17	761 387,51	749 564,80	11 083,51
68	Dotations aux provisions pour dépréciation				970,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 522 700,88	1 534 815,18	1 540 533,77	1 602 495,52
	Totaux	13 148 861,42	13 409 667,86	14 189 688,78	15 877 997,09

Chapitre	Libellé	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
013	Atténuations de charges	812 910,88	838 572,86	776 173,13	834 485,27
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	242 638,97	281 386,14	301 084,84	290 226,09
73	Impôts et taxes	9 640 653,55	10 211 768,02	10 475 400,48	11 049 281,20
74	Dotations, subventions et participations	2 681 117,26	2 887 338,92	2 753 984,89	4 111 219,91
75	Autres produits de gestion courante	270 307,89	340 365,87	301 224,58	312 328,52
76	Produits financiers	8 086,80	5 321,88	7 793,89	10 166,02
77	Produits exceptionnels	52 536,35	133 194,28	31 519,56	7 629,04
002	Excédent de fonctionnement reporté	7 531 737,17	8 127 452,48	7 979 371,47	8 479 102,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 325,03	36 325,03	42 238,49	41 088,49
	Totaux	21 276 313,90	22 861 725,48	22 668 791,33	25 135 527,09

(1) dont 1 011 268 € reversés aux communes au titre de la CPS

(2) dont versement aux Budgets Annexes qui étaient avant au chapitre 67

2) Évolution de l'excédent de fonctionnement du budget principal

		A fin 2021	A fin 2022	A fin 2023	A la fin 2024
002	Excédent de fonctionnement de l'exercice	595 715,31	1 324 605,14	499 731,08	778 427,45
002	Excédent de fonctionnement cumulé	8 127 452,48	9 452 057,62	8 479 102,55	9 257 530,00

3) L'évolution des investissements réels entre 2021 et 2024, tous budgets confondus

	2021	2022	2023	2024
Budget principal	1 264 219,09	459 784,32	837 563,18	1 714 615,29
Ordures Ménagères	250 788,81	266 680,24	433 154,03	1 553 605,41
ZA communautaires	1 365 736,06	3 383 404,94	1 387 125,35	1 172 628,49
Pôle de sécurité et sports mécaniques	30 094,87	7 759,11	74 933,75	83 859,45
Antilles	286 854,79	185 816,92	486 223,95	438 310,05
Résidence de Tourisme	11 152,40	59 224,42	21 834,56	20 649,72
Vitrezay	13 394,70	16 031,09	3 669,88	1 822,65
Maison de la Vigne et des Saveurs	2 229,83	31 271,87	40 419,97	24 742,71
Parc Mysterra des Labyrinthes	14 497,98	25 030,44	14 622,73	36 933,93
Maison de la Forêt	6 093,69	16 077,45	9 369,47	17 337,00
Installations photovoltaïques	4 932,09	0,00	25 194,62	58 620,00
GEMAPI	11 028,34	5 877,18	0,00	60 743,04
Centre de congrès	7 103,74	36 596,18	92 153,24	64 714,08
Eau potable	172 838,28	428 946,53	174 371,43	51 483,81
Assainissement	115 474,70	294 006,05	567 884,16	402 745,23
Totaux	3 556 439,37	5 216 506,74	4 168 520,32	5 702 810,86

4) L'évolution de la dette entre 2021 et 2024, tous budgets confondus

Dette	A fin 2021	A fin 2022	A fin 2023	A la fin 2024
Acquisition et travaux Riquotterie (ZA)	40 739,26	0,00	0,00	0,00
Eau potable	341 866,55	315 741,66	711 901,74	684 335,50
Assainissement collectif	400 000,00	385 808,52	748 477,45	734 005,41
Totaux	782 605,81	701 550,18	1 460 382,19	1 418 340,91

5) Évolution des excédents (fonctionnement et investissement) entre 2021 et 2024, tous budgets confondus

		A fin 2021	A fin 2022	A fin 2023	A la fin 2024
002	Excédent de fonctionnement des budgets consolidés	10 835 705,94	11 598 477,29 €	10 769 590,98	9 666 161,41
001	Résultat d'investissement des budgets consolidés	1 878 149,54	1 519 635,01 €	2 616 565,85	1 274 450,30
	Totaux	12 713 855,48	13 118 112,30	13 386 156,83	10 940 611,71

6) Les orientations envisagées pour 2025

Budgets	Les principales actions et opérations envisagées :
Budget principal	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre du SCOT avec notamment animation de l'observatoire foncier et de l'OPAH (y compris logements vacants) • Poursuite de l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur PLU • Lancement du marché de numérisation des PLU • Mise en oeuvre du Programme Alimentaire Territorial • Poursuite de l'optimisation énergétique des bâtiments de la CDCS (hors maisons thématiques et bâtiments économiques) via mise en place de détecteurs pour l'éclairage, relamping par leds • Poursuite du développement des zones d'accélération énergies renouvelables ZAER • Poursuite des travaux de rénovation de la voie verte • Aménagement des bâtiments abritant les ateliers communautaires • Travaux à la maison de l'emploi et notamment la reprise de la structure des balcons • Poursuite de la constitution d'un patrimoine foncier forestier • Remplacement des portes d'entrée de la médiathèque et divers travaux relevant du gros entretien

Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du bâtiment destiné à l'entreprise DAHER (choix des entreprises fait en février 2025, travaux lancés en mars 2025 pour 12 mois)
	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un bâtiment pour l'entreprise Métalit • Fin de la construction de l'hôtel d'entreprises à Salignac sur Charente prévue fin 2025 • Aménagement des zones d'activité de Montlieu la Garde, Pérignac, Montguyon • Définition du programme pour la réalisation d'un hôtel d'entreprises à Montguyon pour choix du maître d'oeuvre • Gros travaux d'entretien sur divers bâtiments économiques de la CDCS (Ex Wesper, Saint Aigulin....)
Budget OM	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du déploiement du compostage individuel et partagé pour répondre à l'exigence du tri des biodéchets • Fin du réaménagement de la déchèterie d'Arthenac, • Lancement des études relatives à l'extension de la déchèterie de Pons et démarrage des travaux • Achat d'un compacteur pour les bennes de déchèteries. • Réfection des voirie d'accès aux déchetteries d'Arthenac et de Guitinières • Aménagement du fonds de la déchèterie de Montendre • Achat d'un terrain à Saint Aigulin en vue d'agrandir la déchèterie • Achat de bacs / composteurs / colonnes à verre • Poursuite des études sur le Projet d'unité de valorisation énergétique (UVE) sur Angoulême avec Calitom et Le Smicval • Renouvellement de marchés de collectes. • Mise en place d'un marché de transition sur 2026 avec dotation de bacs individuels sur une partie du territoire. • Lancement d'un marché de performance avec démarrage en 2027. • Renouvellement du marché de traitement OMR pour démarrage en 2026
Antilles	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la réfection de l'étanchéité des bassins • Réfection des parkings • Réfection de la lagune géothermie • Changement d'échangeurs • Modernisation de l'éclairage de la remise en forme • Optimisation de la Gestion Technique des Bâtiments et extension de la supervision • Mise en place des ombrières sur le parking • Réfection du toboggan • Amélioration des locaux de l'institut et création de nouvelles cabines
Sites thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et développement des animations sur les différents sites : Maison de la Vigne et des Saveurs, Maison de la Forêt, Port Maubert <p><u>Maison de la Forêt :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacement envisagé de la chaudière bois – Reprise des charpentes des maisons à pans de bois sur le site de la Maison de la Forêt – Reprise de l'assainissement de la maison de la forêt – Reprise de la signalétique à l'intérieur du parc de la Maison de la Forêt – Traitement des façades bois et toiture <p><u>Maison de la Vigne et des Saveurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement envisagé de la chaudière bois – Mise en place d'une Gestion Technique Énergétique du Bâtiment (GTEB) – Reprise des peintures et du revêtement des sols de l'étage <p><u>Lac de Montendre / Mysterra :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Étude sur un nouveau mode de fonctionnement du parc au sein de l'entité Lac de Montendre
Pôle de sécurité et de sports mécaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux en vue de la re homologation du circuit de vitesse suite au passage de la CNECV en juillet 2024 (création d'un bac à gravier, reprise des regards EP, reprise de la gestion des EP avec suppression du fossé et réfection du trottoir) • Mise en place d'un système Eau Chaude Sanitaire hors saison de chauffe par la chaudière bois • Mise en conformité de l'assainissement • Travaux sur les bâtiments du pôle de sécurité
Centre des congrès	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du développement de l'activité séminaires / congrès / spectacles • Poursuite de l'équipement du centre des congrès en matériel son et lumière afin de répondre à la demande notamment des organisateurs de spectacles • Mise en place d'un panneau d'information lumineux en extérieur • Reprise des portes extérieures de l'agora (dossier pris en charge par les assurances)
Résidence de tourisme Pierre et Vacances	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux de gros entretien • Reprise du parking suite à l'installation des ombrières • Remplacement des barrières de limite de propriété • Reprise des fissures sur la façade et les linteaux • Reprise des réseaux d'eau chaude sanitaire • Remplacement des éclairages extérieurs (cheminement et coursives) • Changement de l'échangeur et du mitigeur dans les sous station 1 et 2
GEMAPI	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux prévus dans le cadre des programmes pluriannuels de gestion des différents bassins hydrauliques et poursuite des études du système d'endiguement avec le SYMADIG • Mise en oeuvre du programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les bassins versants du Ferrat et du Taillon soit sur environ 130 km². afin de mettre en oeuvre des travaux cohérents dans ce périmètre pour préserver et restaurer les milieux aquatiques, garantir un bon

état écologique des masses d'eau, concilier les usages et répondre aux objectifs imposés par la Directive Cadre Européenne et la loi sur l'eau

Eau et assainissement

- Programme de renouvellement des réseaux et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement
- Étude et mise en place d'une télégestion des chlorures et des débits sur la Seugne

7) Évolution des dotations entre 2021 et 2024

Dotations	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Dotation d'intercommunalité	490 281,00	541 300,00	597 041,00	717 329,00
Dotation de compensation des groupements de communes	352 264,00	344 537,00	342 537,00	(1) 1 331 508,00
État dispositif de soutien anti inflation				37 874,00
Région	18 654,26	294 106,38	136 309,61	254 162,08
Département	293 567,58	370 042,62	334 951,09	413 910,33
Europe	66 455,25	0,00	184 799,58	226 614,59
Autres organismes (Ademe, Citeo, Eco emballages)	1 324 154,09	1 111 947,13	1 146 349,72	1 354 503,67
Dotat° compens. Taxe Profession.	8 980,00	8 980,00	8 980,00	3 955,00
Dotat° compens. Taxe Foncière				
Dotat° compens. CFE/CVAE	240 896,00	255 773,00	294 367,00	530 174,00
Dotat° compens. Taxe d'Habitation				
TOTAUX	2 795 252,18	2 926 686,13	3 045 335,00	4 870 030,67

(1) dont 1 011 268 € reversées aux communes au titre de la CPS

8) Évolution du produit fiscal entre 2021 et 2024 et propositions pour 2025

Taxes	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Taxes foncières et d'habitation/Fraction de TVA	8 253 206,00	8 814 872,00	9 305 752,00	9 478 953,00
CVAE	362 405,00	367 095,00	404 080,00	402 926,00
Taxes sur les surfaces commerciales	1 312,00	1 312,00	1 312,00	1 312,00
rôles supplémentaires	86 450,00	22 275,00	27 043,00	134 730,00
FNGIR	87 924,00	87 924,00	87 924,00	87 924,00

Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	680 992,00	656 199,00	311 143,00 *	585 035,00
Taxe de séjour	168 364,55	262 091,02	338 146,48	348 710,01
TEOM	6 696 253,00	6 967 658,00	7 456 165,00	7 995 082,00
Taxe GEMAPI	578 832,00	680 644,00	589 049,00	591 024,00
Totaux	16 915 738,55	17 860 070,02	18 520 614,48	19 625 696,01

*Pour mémoire et suite à l'accord du conseil communautaire du 27 septembre 2023, la CDCHS a en 2023 réservé une partie de son FPIC au profit des « petites communes » mettant leur PLU en compatibilité avec le SCOT afin que les 72 communes concernées aient la même charge pour l'élaboration ou la révision de leur PLU quelque soit le bureau d'études. Ainsi, cela s'est traduit par une diminution de 317 199 € du montant de droit commun de 628 342 € reversé à la CDCHS.

Taxes	Taux	Bases 2023	Produit fiscal 2023	Bases 2024	Produit fiscal 2024
Taxe d'habitation résid. secondaires	5,48%	10 629 160	582 478	10 699 708	586 344
Taxe foncière (bâti)	4,99%	70 437 815	3 514 847	73 794 869	3 682 364
Taxe foncière (non bâti)	5,09%	7 682 082	391 018	7 991 571	406 771
Cotisation foncière des entreprises	2,71%	18 798 144	509 429	18 043 000	488 539
Produit des taxes additionnelles			4 997 772		5 101 353
Fiscalité professionnelle de zone	23,42%	555 636	130 129	572 500	134 080
Total du produit de fiscalité			5 127 901		5 235 433

9) Evolution des dépenses et des recettes du service O.M. et orientations pour 2025

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Variation par rapport à 2024	Variation par rapport à 2024 en % Commentaires
	Volumes en tonnes	Volumes en tonnes		
OMR (sacs noirs, transparents)	13 086	12 431	-5,3%	Baisse prévisionnelle de 5,3 % sur les OMR soit 655 tonnes de moins avec le tri des biodéchets et la mise en place des sacs transparents En 2024 Zone Nord Hors SICN : sacs noirs 188 kg/hab/an En 2024 Zone SICN sacs noirs : 200 kg/hab./an

AR Prefecture

017-200041523-20250312-DEL2_2025-DE
Reçu le 14/03/2025

CS (sacs jaunes) + papiers	5 403	5 554	2,7%	Hausse de 2,7 % En 2024 Zone Nord Hors SICN sacs jaunes 80 kg/hab/an En 2024 Zone SICN sacs jaunes 73 kg/hab/an
Verre	2 743	2 700	-1,6%	Baisse de 1,6 % correspondant à une tendance nationale
Déchèteries sans gravats	14 372	14 336	-0,3%	Baisse sur le tout-venant - Mise en place de la benne plâtre de démolition - Mise en place de la REP PMCB
Total tonnes	35 604	35 021	-1,7%	
	Réalisé 2024 Coût net € TTC	Prévisionnel 2025 Coût net en € TTC		Commentaires
Coût structure (Com, préventions, services)	416 937 €	430 709 €	3,20%	Accentuation des actions de prévention et de communication pour réduire les OMR et le tout-venant, Sensibilisation le Tri (biodéchets , emballages)
Collecte OMR (sacs Noirs, transparents) + transfert	1 755 404 €	1 942 109 €	9,61%	Baisse de volume de 5,3 %, mise en place des sacs transparents et dotation de bacs individuels dans les grosses communes en Porte à Porte (10 000 bacs) et quelques communes frontalières
Collecte CS (sacs jaunes papiers) + transfert	1 724 538 €	1 779 517 €	3,09%	Hausse du volume sur le jaune CS (160 tonnes)
Traitement OMR	1 811 389 €	1 845 749 €	1,86%	Augmentation due à la hausse de la TGAP + surTGAP 2,75 € TTC (63,8 € TTC/tonne à 74,25 € TTC/tonne soit un impact de 102 000 € /TTC) -Baisse de tonnage de 5,3 %
Coût de Traitement des Emballages (tri) soustrait des recettes CITEO et les ventes de matériaux	-411 110 €	-90 594 €	-353,79%	Augmentation du coût de tri suite à la Hausse des assurances et au transfert des tonnages vers d'autres centres de tri durant les 4 mois de travaux de réaménagement. Baisse des coûts de revente des matériaux sur acier et fibreux
Redevance spéciale (Recette)	-223 536 €	-300 000 €	25,49%	Augmentation Recette Collecte Redevance spéciale suite révision prix au litre
Lavage des bacs OMR (1 fois/an) -12 000 bacs	112 659 €	120 000 €	6,12%	Année complète de lavage des bacs
Collecte et traitement du verre	60 017 €	67 286 €	10,80%	Prévision baisse de volume de 1,5 % et prix rachat matière en baisse

Déchèteries (collecte, Transfert)	1 198 542 €	1 220 003 €	1,76%	Baisse de coûts de transfert suite nouveau marché /Création postes valoristes pour atteindre objectif baisse sur le tout-venant
Déchèteries (traitement)	804 568 €	873 516 €	7,89%	Hausse coût traitement tout-venant suite nouveau marché (125 000 € TTC/ Hausse TGAP sur le tt venant de 37 000 € TTC)/ Augmentation des recettes suite mise en place REP PMCB
Dotation aux amortissements	402 473 €	430 000 €	6,40%	Intégration déchèterie Arthenac
Total en € TTC	7 651 881 €	8 318 295 €	8,71%	
Excédents provisions (Compta)	- 272 931 €			
TEOM (Recette) à un taux de 11 %	- 7 985 917 €	- 8 121 678 €		
Résultat (perte=+, Excédent =-)	- 606 967 €	196 617 €		

Excédent 2024 - 606 967 €

Explications sur le réalisé 2024 par rapport au budget 2024 (-606 K€)

En 2024 le produit de la TEOM a été de 7 985 917 € alors que le coût net s'élève à 7 651 881 €, soit un excédent de 333 836 €.

A ceci s'ajoute un excédent de provisions sur l'exercice de 272 931 €.

Cet excédent s'explique principalement par plus de subvention CITEO, de meilleurs prix de vente matière (360 k€), gain sur la collecte OM et sur le traitement de déchèterie (-11% de tout-venant).

Explications sur le budget 2025 par rapport au réalisé 2024 (+ 618 k€)

Charges

Hausse de la collecte 250 k€ (Sacs Transparents + dotations de bacs)

Traitement Emballage suite travaux centre de tri pendant 4 mois + 300 k€ (transfert tonnage vers illats)

Traitement déchèterie 130 k€ - Hausse TGAP + nouveau marché tout venant

Recettes

Hausse recette redevance spéciale (75 k€)

TEOM

Prévisionnel TEOM 2025 à 11 % avec hausse prévisionnelle des bases de 1,7 %

8 121 678 €

Rappel estimatif des dépenses prévisionnelles 2025**8 318 295 €****Perte de charges prévisionnelles à taux de TEOM constant 11 %****196 617 €****Passage de la TEOM à****11,30%****Prévisionnel TEOM 2025 à 11,30 % soit 2,6 % de hausse****8 343 178 €****Hausse de 5 €/an en moyenne par foyer sur la TEOM soit moins 0,5 €/mois****HAUSSE DE LA TGAP A PREVOIR JUSQU'EN 2025**

TAUX 2020 : 19,8 € TTC

TAUX 2021 : 33 € TTC

TAUX 2022 : 44 € TTC

TAUX 2023 : 56,1 € TTC

TAUX 2024 : 63,8 € TTC

TAUX 2025 : 74,25 € TTC

SOIT UN IMPACT DE **1,1 MILLION** D'EUROS de 2020 à 2025**ACTIONS A METTRE EN PLACE POUR LIMITER LA HAUSSE**

- Poursuivre les actions de préventions
- Baisser le tonnage en OMR et tout-venant en déchèterie
- Sortir le fermentescible des sacs noirs et améliorer le tri des emballages
- Mise en place sacs transparents
- Optimiser les fréquences de collecte et mettre en place un marché de performance
- Mise en place REP PMCB
- Développer les ressourceries
- Poursuivre le déploiement de la redevance spéciale